

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

NOVEMBRE 2016

Bonsoir à tous,

Tout d'abord les personnes excusées.

Nous ont prévenus de leur absence Monsieur le maire de Schirmeck et Aline Colin.

Pour les remerciements, je commencerais par vous. MERCI à vous tous d'être venu ce soir

MERCI aux municipalités de Barembach et Schirmeck pour leurs subventions

MERCI à la municipalité de Schirmeck pour la mise à disposition gratuite de cette salle pour que puisse se tenir notre assemblée.

MERCI à tous nos adhérents et à nos généreux donateurs

MERCI, un grand MERCI, à toutes les personnes qui nous soutiennent depuis 12 ans.

Rapport moral et d'activité

Et oui ! 12 ans

Si nous avons été particulièrement actif les 10 premières années, il faut bien reconnaître que cette activité s'est nettement ralentie.

Dorénavant nous nous consacrons à une activité de veille. Soyons attentif à l'actualité.

L'actualité des faits divers, malheureusement, mais également l'actualité politique.

2017, pour ceux qui ne le savent pas encore, s'il y en a, il y a les élections présidentielles. Donc un nouveau gouvernement avec un nouveau ministre de la Justice. Là, s'arrête les certitudes.

Y aura-t-il de nouvelles mesures, de nouvelles lois ????

Si oui, l'association aura un rôle à jouer.

Quelle que soit la couleur du prochain gouvernement nous tâcherons de nous intéresser aux éventuelles créations ou modifications de lois en lien avec les différents sujets sur lesquels l'association s'est proposée de veiller.

Pour les présidentielles en elles-mêmes, il me semble inutile d'envoyer des courriers. Ces messieurs-dames, ont un souci d'image, de sondage et d'audimat plus important que tout.

Par contre, une fois le nouveau ministre de la Justice en place, nous recommencerons l'envoi de nos courriers.

Tout en restant fidèle à nos préoccupations d'origines et avec l'expérience de ces 12 années, il me paraît important de nous focaliser sur la mise à l'écart de certains individus. Pour être plus claire, si la dangerosité d'une personne est connue, il faut en tenir compte et ne pas le libérer. A la suite de quoi, se pose la question de savoir si notre Société est prête à assumer la prise en charge de ces individus jusqu'à la fin de leur vie.

Je vous rappelle que nous ne parlons « que » des personnes reconnues coupables d'atteintes graves à la personne.

Le problème de la prescription, de la confusion des peines, de la garde à vue dans le cadre d'affaire criminelle particulièrement grave et bien évidemment les modalités d'application des peines ne sont pas oubliées. Nous travaillerons toujours sur ces sujets.

D'ailleurs, je vais m'efforcer de les évoquer, pas plus tard que ce lundi.

En effet, je suis invitée à participer à l'enregistrement d'une émission télé. Son titre est « mémoires criminelles » et elle est diffusée sur planète justice. Le principe de l'émission est de revenir sur des affaires jugées et de voir ce qu'il en est aujourd'hui. Je trouve ce concept intéressant. Au moins, là, on ne pourra pas me reprocher de parler sous l'emprise de l'émotion.

Comme d'habitude, je ne me fais pas d'illusions. Il s'agit d'un enregistrement et donc des coupes sont toujours possibles. Mais je tâcherai, dans la mesure de mes moyens et des thèmes abordés, de donner notre point de vue.

Concernant le fonctionnement de l'association nous procéderons toute à l'heure à l'élection d'un nouveau comité de direction. Je vous en parle maintenant pour que vous puissiez y réfléchir et éventuellement nous rejoindre. Sachez que le comité doit comporter au moins 8 personnes qui sont élues pour 3 ans et que les membres du bureau sont élus en son sein.

Comme dit précédemment nous allons nous tenir au courant de l'activité du ministère de la Justice.

Et si cela s'avère nécessaire nous nous réunirons pour discuter des actions à mener.

Je passe maintenant la parole à Pascal Girardin pour le rapport financier.

Rapport financier

Mesdames les commissaires aux comptes, donnez-vous quitus ?

Merci mesdames. Quitus est donné à notre trésorier.

Merci Pascal pour ta gestion.

Pour l'année à venir, qui veut être commissaires aux comptes ?

Divers

Nous vous épargnerons la lecture du compte rendu de l'assemblée générale de l'année dernière.

Vous trouverez des copies en bout de table pour ceux que cela intéresse.

Renouvellement du comité de direction

Nos statuts prévoient un renouvellement tous les 3 ans. C'est aujourd'hui.

Pour ce faire, l'intégralité de l'actuel comité démissionne. Voilà c'est fait.

Et maintenant qui veut faire partie du nouveau comité de direction ?

MERCI à vous de bien vouloir rester à nos côtés

Y a t – il des questions ? des points que vous désiriez aborder ce soir ?

Encore merci à tous, je vous souhaite une bonne soirée et un bon week-end

Pour ceux qui le désirent je vous invite à partager le verre de l'amitié